

**- CAPL n°2 et 3 affectations locales  
des Contrôleurs et Agents des Finances Publiques  
au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

*Deux CAPL consacrées à des mouvements locaux (C et B) se tenaient ce jour-là ; elles avaient lieu suite à la décision de transférer l'activité de la Trésorerie de Buzançais sur celle de Châtillon sur Indre au 1<sup>er</sup> janvier prochain.*

- 1) Mouvement local C au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Un agent C en poste actuellement à Buzançais suit sa mission et obtient un poste à Châtillon-sur-Indre qui était son seul vœu.

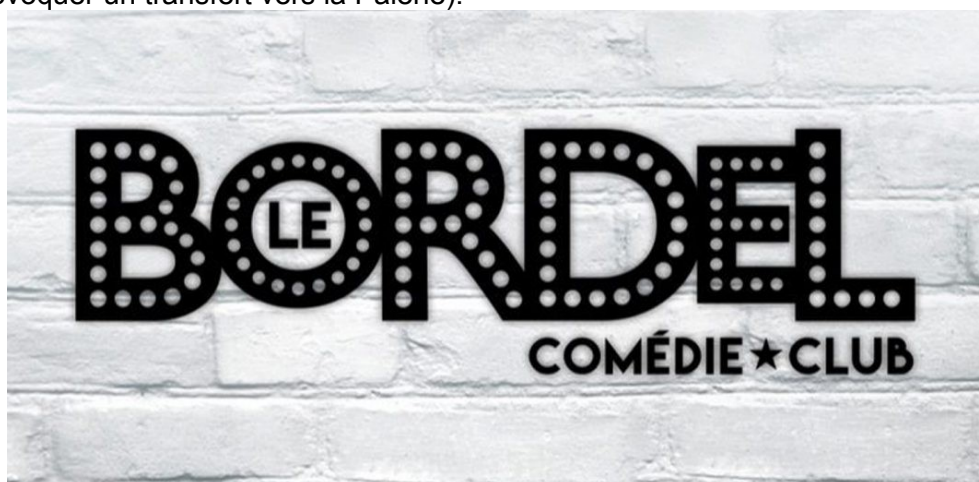
- 2) Mouvement local B au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Un agent de la Trésorerie de Buzançais obtient la Trésorerie de Déols, son premier vœu, sachant que cette personne n'a pas souhaité suivre la mission à la fermeture de Buzançais.

Néanmoins une petite subtilité apparaît ! En effet sur une période non encore déterminée, l'agent continuera à effectuer ses tâches pour la Trésorerie de Châtillon ; de ce fait, elle travaillera dans les locaux de la Trésorerie de Déols... mais sera placée sous l'autorité de la trésorière de Châtillon sur Indre ! La direction nous a affirmé qu'il y aurait une lettre de mission dans ce sens. Gageons que cette lettre de mission sera suffisamment précise quant à la durée ainsi que sur les tâches à accomplir.

De leur côté, les deux collègues déjà présents sur Déols continueront (pour l'instant) à accomplir des tâches pour le compte de cette trésorerie. Rappelons qu'ils sont officiellement affectés à la Paierie Départementale... mais détachés sur la Trésorerie de Déols dont la fermeture initialement programmée cette année a finalement été reportée à une date ultérieure.

Suite à notre question sur le devenir de ces deux collègues, la présidente nous a précisé qu'elle aviserait sur leur sort en fonction de l'évolution de la situation (si la situation à Châtillon venait à s'améliorer, la collègue nouvellement affectée pourrait être amenée à se réorienter sur des tâches concernant Déols, ce qui pourrait provoquer un transfert vers la Paierie).



Bref, c'est un véritable micmac et il y a fort à parier que ce genre de situation soit amené à se développer à l'avenir.



Pour faire un come-back historique, la présidente de séance nous a déclaré « qu'elle prenait acte d'une situation ». Pour décoder on peut dire qu'elle doit gérer la m... ou, si vous préférez, la poussière laissée sous le tapis par son excellentissime prédécesseur !!!

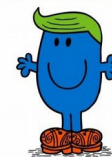
Les échanges ont alors dévié vers le travail à distance, puis le télétravail... Avenir de notre administration selon la présidente. Alors on peut dire que si c'est comme le SAR (Service d'Appui au Réseau) ou service de reclassement des cadres A qui n'ont pas de poste, il faudra attendre pour voir si cette évolution est une avancée pour les agents.

## - CAPL n°2 liste d'aptitude de C en B



La présidente nous a précisé que cet exercice était extrêmement sélectif, puisqu'il s'appuie sur la valeur professionnelle des agents ; il s'agit donc de sélectionner les meilleurs candidats. Et de rappeler que cela constitue un énorme travail pour le service RH qui doit sélectionner les dossiers présentés.

M. FORMIDABLE



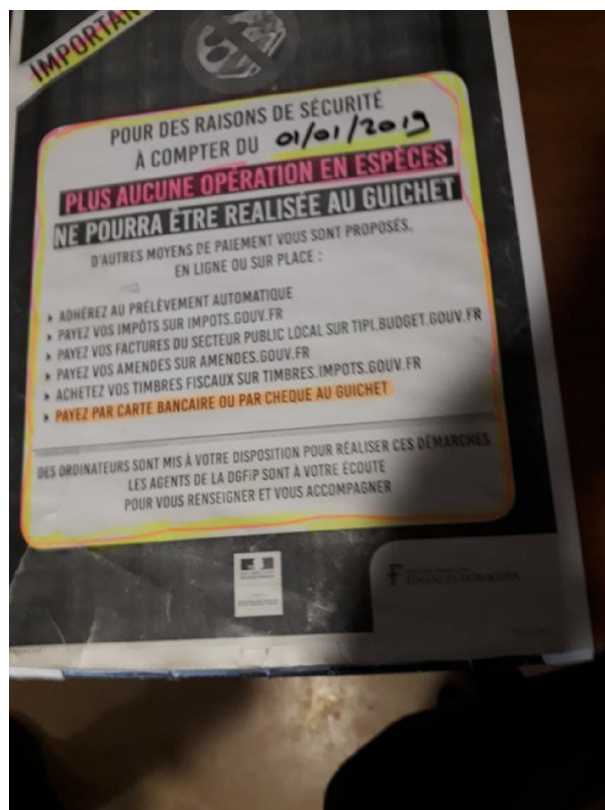
Fidèle à sa ligne de conduite, Solidaires Finances Publiques a laissé l'administration assumer ses choix. En effet nous nous refusons à comparer les collègues entre eux et sommes pour une progression de carrière linéaire. Aujourd'hui l'horizon en matière d'évolution est... ou plutôt n'est pas...

### QUESTIONS DIVERSES :

**A notre stupeur nous avons remarqué lors d'une visite de site sur Issoudun qu'une affiche des plus abouties était placardée à l'accueil ; elle précisait que les espèces ne seraient plus acceptées à la caisse au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (photo ci-contre) !**

**A cette remarque, la présidente nous a déclaré ne pas être au courant et que seul le site d'Argenton sur Creuse était expérimentateur de caisse sans numéraire pour les particuliers au 01/01/2019.**

**Un retour à la légalité devrait donc s'effectuer à Issoudun vite fait bien fait.**



**Il a été abordé la question des congés de la 1<sup>re</sup> semaine de janvier 2019 pour les SIP : avec la mise en place du P.A.S., un afflux d'usagers est attendu ! Donc malgré le fait que les plans de congés soient validés, des agents vont être réquisitionnés pour l'accueil.**

**Représentants de Solidaires Finances Publiques aux CAPL :**

**Alice ROBIN, Sylvie DEPECHE, Isabelle FRAGNIER, Thierry CANAVA,  
Céline PENAULT, Charles-Henry DELALANDE**